

LIBRES OPINIONS

Coty mégalomane et responsable

Récapitulons. Un homme d'affaires, servi par le hasard et peut-être aussi par son entourage et par son habileté à exploiter les faiblesses humaines, réalise une fortune fabuleuse, inattendue, inespérée. Il accumule les millions, par unités d'abord, puis par dizaines, puis par centaines, enfin par milliers. De ce fait, il acquiert une puissance disproportionnée — et de combien ! — à sa valeur. Il se croit tout permis, il se voit déjà le maître du monde conquis, non plus à la pointe de l'épée comme par un Bonaparte, mais plus facilement et sans courir les mêmes risques, à coup de milliards.

Dans ce but, il fonde un journal. Pour en assurer la diffusion, il ne le vend pas, il le donne. Délibérément, alors que les autres organes de la presse ont du mal à joindre les deux bouts en se vendant à cinq sous (cinq centimes d'avant-guerre), il met le sien à deux sous (deux centimes d'après).

En dépit de cette manœuvre, il n'obtient qu'un demi-succès. Il ne parvient pas à ses fins. Par curiosité et surtout parce qu'en réalité son papier ne coûte rien, on l'achète au début et pendant un temps le tirage monte. Il arrive du tort à ses concurrents, il n'arrive pourtant pas à les vaincre. Peu à peu, ceux-ci reprennent le dessus, leur clientèle leur reste fidèle, ou leur revient. Par contre, un fléchissement sérieux se produit dans la vente (si l'on ose dire) de cet Ami (?) du Peuple fait pour dupier la masse électorale et qui, sur ce point, a complètement manqué son but.

La ligne du journal est très nette : calomnie et battage. Calomnie à l'égard de tout ce qui est républicain, démocrate, pacifiste. Battage nationaliste : une fois de plus, et d'ailleurs fort maladroitement, le patriotisme est revendiqué comme le monopole exclusif de ce néo et ultra réactionnaire. Le Parlement n'est que pourriture. La France est incarnée en un homme, le seul, l'unique, le sieur Spourno-Coty. De toutes les campagnes d'outrages contre tout ce qui, résolu et avec un désintéressement magnifique veut, à l'intérieur, la libération des hommes asservis, au dehors, le rapprochement des peuples qui ignorent leurs intérêts véritables.

A cet effet, on organise des manifestations qui doivent frapper l'esprit simpliste des foules. On consacre un peu d'argent — pas trop, le moins possible, en faisant croire qu'on en donne infiniment plus — à des expéditions aériennes qui, sous couleur de servir l'intérêt national, sont faites en réalité dans le but unique de porter notre homme sur le pavé.

Il ne s'agit pas dans sa pensée d'un travail de préparation sérieuse, se poursuivant dans le silence, avec toutes les garanties indispensables pour préserver les vies humaines qu'on expose. Que non pas ! Il faut faire vite, arriver avant les autres et jeter de la poudre aux yeux pour se faire passer Français et super-Français par les badauds et pour, à grands coups de tam-tam, exploiter le succès escamoté en faveur de sa propagande éhontée et strictement personnelle.

Par malheur, le premier essai aboutit à un échec. Un échec qui frise la catastrophe, heureusement en évitant de justesse. Si l'on eût été, je ne dis pas animé de sentiments humains — ne demandons pas l'impossible — mais simplement avisé et prudent, on s'en fût tenu là. Mais on est gonflé d'orgueil, on prétend commander aux éléments. On remet ça.

Et, cette fois, c'est le désastre. Un désastre dans lequel deux aviateurs, à qui va notre admiration et notre pitié, trouvent la mort. Un troisième en rechappe qui, impartiallement et peut-être malgré lui, apporte un témoignage terrible contre notre mégalomane sanguinaire.

Car il a dit, en termes expressés et que rien ne pourra effacer par la suite, que l'accident était dû, non pas essentiellement au brouillard qui n'apportait qu'une gêne — ces héros en ont vu d'autres — mais à l'état défectueux de l'appareil.

Quelles sont, en effet, les déclarations faites par Doret ? Relisons-les de près. « L'essence ne parvenait plus des réservoirs, le moteur a cessé de fonctionner. Il

était très difficile de diriger l'appareil dans le brouillard. Il sautillait comme un oiseau blessé, glissant sur une aile, et finalement a perdu l'équilibre. »

Autant de mots, autant d'accusations : L'essence ne parvient plus au moteur, la direction n'est plus possible, l'appareil sautille. Preuve que l'on s'est engagé dans une aventure sans précédent à la légère et avant d'avoir éprouvé et vérifié la force de résistance de l'aéroplane. Après avoir fait preuve — soyons généreux — d'une telle imprévoyance, on n'a plus qu'à se taire, sinon à s'exécuter.

Et on se tait en partie. La lecture comparée de l'Ami (?) du Peuple avant et après l'accident est suffisamment éloquente. Incidemment, c'est la grande pensée d'un Coty qui va se réaliser ; c'est lui qui a tout voulu, tout commandé, tout fait. Le plus clair de la gloire n'est-il pas à l'esprit qui dirige et non au bras qui exécute ? Et que sont les Brix, les Mesmin et les Doret sinon les exécuteurs de l'œuvre splendide conçue par notre hyper-nationaliste ?

Mais après, c'est une tout autre antienne. On couvre de fleurs (de fleurs funéraires, hélas !) ceux qui ont succombé dans une lutte inégale contre les éléments, mais il n'est plus question de la conception sublime de celui qui les a délibérément jetés dans les airs pour satisfaire son ambition démesurée. Il eût revendiqué pour lui le bénéfice de leur victoire. Il entend, avec son courage habituel, ne pas encourir la responsabilité de leur perte.

Mais alors, voici ce dessiner de la part de cette feuille perfide la manœuvre la plus scélérate que l'on puisse imaginer. On a cherché une diversion et on croit l'avoir trouvée. On feint de s'indigner contre ceux qui voudraient saloir la mémoire de deux purs héros alors que la campagne est dirigée uniquement — et on le sait — contre celui qui les a envoyés à la mort.

A ma connaissance, il n'est pas un journal qui n'ait rendu à ces victimes innocentes et glorieuses le juste hommage auquel elles avaient droit. Il n'en est pas un qui n'ait exprimé sa douloureuse consternation devant une perte irréparable. Et l'on ment sciemment, impudemment, quand on l'audeace et l'hypocrisie d'affirmer le contraire.

La lâcheté du sieur Coty est plus grande encore que je ne le pensais et que je ne le disais. Il en arrive à faire de ses propres victimes les garants de sa sécurité. Au lieu d'avoir la décence élémentaire de garder une attitude effacée, c'est lui qui demande pour elles les honneurs posthumes, les funérailles nationales ! Sinistre comédie après une effroyable tragédie dont il est l'auteur. Peut-on imaginer conduite plus abjecte et personnalité plus méprisable ?

Mais l'heure de la justice sonne. De quelque manière que soit conduite l'enquête, la vérité qui commence à filtrer se révélera toute. Et l'opinion publique, qui commence à s'émeouvoir, saura exiger les sanctions qui s'imposent.

Gustave RODRIGUES.

L'Amérique adhérerait volontiers au projet Grandi

Londres, 18 septembre. — On mande de New-York, au Daily Herald : Les Etats-Unis sont de plus en plus favorables au projet de M. Grandi, en vue d'une suspension de toutes nouvelles constructions navales.

Toutefois, les constructions commencées sont poursuivies, conformément aux contrats en cours, pour éviter d'accroître encore le nombre des chômeurs.

Hitler serait reçu prochainement par le maréchal Hindenburg

Berlin, 18 septembre. — Le bruit court, dans les milieux politiques, que le président von Hindenburg recevrait prochainement en audience M. Adolf Hitler, le chef du parti socialiste-nationaliste, de même qu'il a reçu, il y a quelque temps le chef du parti nationaliste Hugenberg.

On se demande si, dans ce cas, Hitler serait également reçu par le chancelier Brüning. A ce sujet, la Frankfurter Zeitung remarque qu'une réception du chef socialiste-nationaliste par le président d'Empire, si elle devait avoir lieu, n'aurait pas plus de conséquences pratiques que la visite d'Hugenberg au président von Hindenburg. S'il ne s'agissait, en l'occurrence, que d'un simple entretien à titre d'information, on ferait bien de voir si du point de vue de son effet psychologique, il ne vaudrait pas mieux qu'elle n'eût pas lieu.

Demain un article de Victor BASCH

LA CRISE ANGLAISE

On ne se préoccupe à Londres que de la date des élections

...qui semblent devoir être fixées à la fin du mois d'Octobre

Les libéraux restent cependant hostiles au principe d'opérations électorales rapprochées

Londres, 18 septembre. — C'est de la date des élections générales que paraissent uniquement se préoccuper aujourd'hui, non seulement les milieux parlementaires, mais les différents centres de l'opinion. Il est admis que le gouvernement d'union adressera au pays un retentissant appel pour le renouvellement de son mandat, M. Mac Donnell restant à la direction des affaires de l'Etat.

Les mesures envisagées par le cabinet mesurent certainement fixées dans le Parlement, pensent-ils, pourraient alors être dissous le 9 du même mois : la nomination officielle des candidats serait automatiquement fixée au 19, et les élections elles-mêmes auraient lieu le 29 octobre. Si les ministres libéraux sont hostiles au principe d'élections rapprochées, et qu'ils accepteraient également peu volontiers l'appel au pays par le gouvernement.

L'attitude des libéraux

Londres, 18 septembre. — Les députés libéraux se sont réunis hier soir à la Chambre des Communes.



Sir HERBERT SAMUEL

sous la présidence de sir Herbert Samuel. Ce dernier et plusieurs autres se sont prononcés contre l'éventualité d'élections générales prochaines.

En raison de l'hostilité manifestée à l'égard d'une telle proposition, le cabinet n'a pas été mis aux voix. Le premier ministre sera néanmoins informé des opinions exprimées au cours de cette réunion, qui a duré deux heures.

M. Montagu Norman regagne l'Angleterre

Québec, 18 septembre. — M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, est reparti hier sur la paquebot Princess of Bedford, à destination de l'Angleterre. Il voyage incognito.

BILLET PARISIEN AVEUX SPONTANÉS

Ce n'est pas la première fois que ça m'arrive, et ce ne sera pas la dernière. On vient me voir et l'on me dit : « Vous pensez-vous d'une candidature aux élections ? » Un tel langage, pour flatter qu'il soit, me laisse froid.

Non que je méprise le Parlement. On a beau me seriner sur tous les tons que le régime parlementaire est pourri, qu'il se décompose, qu'il est ceci, qu'il est cela, et encore autre chose, je ne parviens pas à m'en dégoûter et je vote, comme un bon bourgeois, pour le bonhomme de ma circonscription qui me paraît correspondre le mieux à mes aspirations. Je sais fort bien que je ferais un candidat potable et que la Chambre des députés n'aurait pas à rougir de moi. Pour légiférer, presider des distributions de prix, m'occuper de mes électeurs, des femmes de mes électeurs, serrer des mains, discourir et voyager gratuitement dans les chemins de fer français. Mais je reste impassible.

Et la raison vraie de mon attitude — pour dire tout — n'est pas du tout une raison de principe, d'intransigence doctrinale, de mépris pour l'Institut. C'est pire. La raison vraie, c'est que le Parlement, ses pompes et ses œuvres, m'ennuient considérablement. Je bâille désespérément à la pensée que je pourrais me commander à moi-même, pourrais me commander à moi-même de me consacrer à la peluche des banquettes législatives. L'âge des belles illusions, quand j'avais à peine 25 ans, j'ai dû, pour vivre, devenir journaliste parlementaire. J'ai donc vu ça de très près, et mes illusions sont tombées. L'une après l'autre. Je n'ai plus de députés.

Je ne les envie pas. Bernard LEOACHE.

CLARTÉS INTERMITTENTES A GENEVE

La commission économique a poursuivi hier l'étude du projet de M. Louis Rollin

La délégation fasciste dépose une résolution pour la collaboration internationale des Conseils Nationaux économiques de chaque pays

(Par téléphone de notre envoyé spécial) Genève, 18 septembre. — Le discours de M. Louis Rollin et les propositions de la délégation française avaient hier éclairci l'horizon. Voici qu'aujourd'hui la confusion semble renaître. Les « si » et les « mais » commencent à pleuvoir d'abondance — et aussi les résolutions différentes. Il n'y a pas de quoi témoigner d'un intense optimisme.

Si le système français d'économie dirigée et réorganisée par les ententes industrielles internationales avait reçu la délégation à peu près complète de la délégation allemande il a été ce matin l'objet d'une vive critique de la part du porte-parole italien, M. Bottai.

M. Bottai insiste en cela les différents délégués fascistes : chaque fois qu'une proposition française est faite visant l'affaiblissement de la situation européenne, l'Italie des chemises noires s'insurge. A l'heure actuelle M. Grandi est peut-être le seul délégué italien de Genève qui ait abandonné ce principe d'obstruction systématique. Ses collègues, notamment M. de Michel, jouent obstinément leur propre jeu. Et M. Bottai maintient au jour celui des opérations fascistes, dont il est le chef.

L'économie dirigée internationale ? Il n'en repousse pas le principe. Mais il en critique les modalités, telles qu'elles sont esquissées du côté français. M. Rollin, d'accord en cela avec M. François-Poncet, cherche à rétablir l'harmonie économique en coordonnant l'initiative privée sous la surveillance de la Société des Nations ou de l'Union Européenne. M. Bottai au contraire la recherche dans un cadre sensiblement plus politique, plus étatique. Et il a déposé un projet de résolution invitant la Société des Nations à étudier le moyen d'utiliser sur vaste échelle la collaboration des conseils économiques nationaux consultatifs, tels qu'ils existent en Italie, en France, en Allemagne et ailleurs.

En soi, l'idée n'est assurément pas mauvaise. Mais elle, il nous est arrivé dans ce journal de mettre en valeur le potentiel d'efficacité contenu dans le conseil national économique français. Que l'on puisse un jour créer un conseil européen économique, sorte de parlement consultatif international composé de représentants des divers conseils économiques consultatifs nationaux, rien de mieux. Mais l'œuvre est de celles qui ne s'improvisent pas. Elle est surtout de celles qui supposent une certaine identité dans la structure sociale intérieure des pays qu'il s'agit de lier davantage par ces moyens.

Il est certain, par exemple, que le conseil italien des corporations possède des fonctions et une autorité infiniment plus grandes que notre propre conseil national économique. Par conséquent, dans une assemblée internationale, les représentants du premier auraient pratiquement des pouvoirs beaucoup plus étendus que les représentants du second. C'est d'ailleurs certainement ce fait qui est à la base de l'initiative de M. Bottai.

Jean LUCHAIRE. (Lire la suite en troisième page)

SIMPLICITE



Le prince de Galles

débarquant hier à la gare d'Orsay, à eu ce geste charmant de refuser de s'engager dans le passage spécialement préparé et décoré pour lui. Il est sorti avec les voyageurs ordinaires, applaudis par la foule. Quel dommage qu'il doive nous quitter dès ce matin, en avion !

PENDANT QUE GANDHI EST A LONDRES



Pendant que Gandhi est à Londres, des prohibitionnistes tiennent, à Bombay, une « semaine » antialcoolique. Voici un défilé de chars dont les écrivains proclament que la guerre est déclarée à la boisson. Curieux pays ! On s'y révolte pour garder le droit de fabriquer du sel et l'on y veut la mort des « bees salés » !

L'EXEMPLE DU PROFESSEUR PICCARD

On construit en Allemagne un avion qui permettra d'atteindre la stratosphère

Les premiers essais vont bientôt avoir lieu

Berlin, 18 septembre. — On termine à Dessau, la construction d'un avion de type nouveau destiné à des ascensions dans la stratosphère. Cet appareil, est entièrement métallique, les ailes sont très basses, à l'extrémité desquelles, d'une envergure de 28 mètres l'avion a la forme d'un triangle.

Les avions différenciés de cet appareil des avions courants de dimension moyenne : Un condensateur placé immédiatement derrière le moteur, sur l'arbre de couche, aspire par rotation l'air des hautes altitudes et alimente le moteur comme à l'ordinaire. La cabine est construite d'après le principe de la gondole dont s'est servi le professeur Piccard lors de sa fameuse ascension, cette seule différence que la paroi de la cabine est double afin d'atténuer les sautes de température au cours de vol.

La cabine peut contenir deux personnes ; elle est absolument étanche, éprouvée aux hautes pressions des couches supérieures de l'atmosphère. Un compresseur permet de renouveler une fois l'air de la cabine et de le ramener à la pression atmosphérique normale. Une autre particularité de l'appareil est que, malgré sa grande capacité ascensionnelle, il ne vole que très lentement pour n'atteindre sa vitesse maxima que dans la stratosphère. Cet avion a été construit pour le compte de l'Institut allemand d'essais aéronautiques. Les premiers vols d'essai vont commencer incessamment et il n'est pas impossible que le professeur Piccard prenne part à la première ascension dans la stratosphère.

M. Piétri continue ses voyages d'inspection

Il est parti hier soir pour Cahors

M. François Piétri, ministre du budget, après avoir, le mois dernier, inspecté, sur place, le fonctionnement du service des douanes, à Lille, puis à Marseille, continue la série de ses tournées par une inspection de l'ensemble des services financiers dans les départements du sud-ouest.

Il est parti hier soir pour Cahors, où tous les services ont été concentrés dans un hôtel commun, innovation intéressante qui a déjà retenu l'attention de ses prédécesseurs et que le ministre songerait à étendre. M. Piétri a pris le train, à 21 heures, à la gare d'Orsay. Il est accompagné par M. Trelat, directeur général des contributions directes, et par M. de Peretti de Rocca, préfet, chef de son cabinet.

Le "Graf Zeppelin" est reparti pour l'Amérique

Le dirigeable Graf-Zeppelin a quitté hier Friedrichshafen à 1 h. 15 pour entreprendre son deuxième voyage en Amérique du Sud. Le départ s'est effectué sans incident. Outre l'équipage, le Graf-Zeppelin emmène neuf passagers, dont trois effectuent seulement le voyage d'aller. La première partie du voyage jusqu'à 6 h. 40, un signalant son passage aux saintes-Maries-de-la-Mer. Le dirigeable se dirigeait alors vers les Baléares.

Des extrémistes tentent de faire sauter un pont en Allemagne

Berlin, 18 septembre. — Des inconnus ont tenté de faire sauter le pont de Dornitz, dans le Mecklenbourg. Un hasard a seul empêché l'exécution de ce complot. La police a opéré aujourd'hui des perquisitions au domicile de plusieurs policiers chefs communistes du Mecklenbourg. Les autorités, mises en alerte par les diverses tentatives semblables signalées ces temps derniers, se livrent à des enquêtes sérieuses et ont ordonné une surveillance plus serrée des voies ferrées : ponts, tunnels, viaducs, etc.

EDITORIAL

Pourquoi ne pas le dire ?

Il existe un excellent moyen de soutenir que la Société des Nations marque le pas : c'est de faire le silence sur le travail pratique de l'Assemblée. Notre presse nationaliste ne s'en prive pas, même quand cette abstention entraîne à dissimuler l'autorité que la délégation française doit à l'activité et au réalisme de ses principaux membres. Nous croyons qu'une telle tactique nous paraît un peu puérile. Au moment où le Congrès de la C.G.T. a voté avec éclat la « politique de présence » pratiquée à la S.D.N. par M. Jouhaux indépendamment des fluctuations de notre politique intérieure, on est surpris de constater que le bon sens des organisations syndicales de la classe ouvrière n'est pas partagé par certains milieux bourgeois.

Cette absence de bonne foi ou de curiosité intellectuelle est d'autant plus singulière qu'une constatation s'impose après une douzaine d'années d'expérience : la délégation française a successivement compris des hommes de tous les partis : de M. Paul-Boncour à M. Georges Perrot ; et cependant elle a constamment exercé un rôle prépondérant. Dans ces conditions il faut bien convenir que la France n'a rien à perdre et tout à gagner à paraître à Genève.

Peut-on invoquer, à l'appui de cette constatation un meilleur exemple que l'accueil réservé à M. Louis Rollin, dont c'était le début à Genève ? Le témoignage de notre envoyé spécial Jean Luchaire était corroboré hier par toute la presse d'information et chacun s'accordait à souligner le bénéfice que notre pays retire de cette excellente et substantielle intervention. Mais certains journaux semblent reculer devant la conclusion qui s'impose.

Chose curieuse, cette petite fraction de la presse affiche un grand zèle pour le cabinet présidé par M. Pierre Laval. Pourtant elle a trop souvent de rendre à l'équipe ministérielle cette justice qu'elle comprend d'excellentes unités. La fait est cependant que nos ministres n'ont qu'à paraître dans une conférence internationale ou un comité de nations pour s'y imposer par la clarté de leurs vues et le courage de leur réalisme.

Chacun s'accorde en ce moment à déplorer les excès du protectionnisme et à mettre la Grande-Bretagne en garde contre cette « grande illusion » d'après la guerre qu'est la surélévation des barrières douanières. La difficulté est de partir d'un état de fait protectionniste qu'il est impossible de supprimer d'un coup sans nuire par en bas les conditions d'existence de la grande masse des travailleurs. Il ne faut donc pas s'étonner que la solution ait tardé. Oui, mais alors, il convient de se féliciter quand un délégué de la France apporte un plan de travail marqué au coin de la logique, comme l'a fait M. Louis Rollin en indiquant les étapes que doivent suivre les bons ouvriers de la coopération européenne. Pourquoi ne pas le dire ?

Un homme peu banal dans la jungle

Bombay, 18 septembre. — On a découvert, sur la voie ferrée, aux environs de Chandernagore, le corps d'un homme campé dans un wagon et, à côté, les restes d'un zèbre sauté et d'un tigre. On a reconstitué le drame de la façon suivante : l'homme, qui serait un Français, longeant la voie en plein nuit, aurait été attaqué par le zèbre et le tigre, attirés par le bruit, serait intervenu au début de la lutte et aurait bondi sur les deux adversaires. Et au même instant, un train aurait broyé l'homme, le zèbre et le tigre.



Le général Mittelhauser

qui, ainsi que nous l'avons dit hier, vient d'être nommé membre du conseil supérieur de la guerre, en remplacement du général Jaquemont, tué par la foudre dans les circonstances que l'on connaît.

L'Exposition coloniale fermera en novembre

L'Agence Havas nous communique la note suivante : De source autorisée, nous pouvons informer le public que l'Exposition Coloniale fermera définitivement ses portes dans la première quinzaine de novembre.

Les corps de Le Brix et de Mesmin ont été dirigés sur Moscou

Moscou, 18 septembre. — L'envoyé spécial de l'Agence Havas à Oufa annonce que le vapeur transportant les dépouilles mortelles des aviateurs Le Brix et Mesmin et des bord duquel se trouvaient Doret, est arrivé à Leningrad. L'Oufa, où l'attendaient les représentants du gouvernement des Bachkirs, de l'Ossétie-Alanie et les aviateurs de Sibour et Daniell.

Devant une foule immense, une musique a joué une marche funèbre. Les cercueils ont été placés dans un wagon spécial d'un train qui est parti pour Moscou.

L'ALLEMAGNE TOURISTIQUE

La vie qui passe ou qui s'attarde par Georges PIOCH

L'exemple de Folembay. — Le front unique à Guise. — Viatique pour l'Espérance. — « Une victoire socialiste ».

12 septembre : L'exemple de Folembay

Langrand, président de la Fédération de l'Aisne, Ligue des Droits de l'Homme, à l'invitation duquel je déférais en parlant, ce soir, à Trévis, m'avait alléché en m'écrivant belle section de la Ligue : une intense propagande a été faite par affiches, tracts, dans les communes voisines ; également par la presse. Nous aurons du monde. Contradictions de Folembay et d'un orateur de la clique Kerillis...

Mais, n'était qu'un ca dans le sang, ainsi que dit... l'autre. Langrand m'a écrit sur la conférence que je ferai demain à Guise : « La municipalité de Guise est totalement communiste et il faut s'attendre à une contradiction passionnée. »

Je tiens pour précieuses et, même, nécessaires, les contradictions souvent violentes qu'il me faut esquisser au hasard d'une vie que mon choix seul, à fait, et fait chaque jour un peu plus militante. J'ai goûté à ceci-ci... autant que curiosité : ce qui n'est pas peu dire. Et, puisqu'il y a bien Langrand me régalaient préventivement de la promesse d'une rue de la « clique Kerillis », je dirai de cette dernière que, comme Voltaire écrit de Dieu : que, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Il faudrait être bien mal né, ou craindre autant que M. Paul-Boncour lui-même le défi, plus ou moins oratoire, de l'adversaire, pour méconnaître le secours ineffable que nous portons, dans le service des idées, des espoirs et des horizons que nous avons élus les hauts ou bas parleurs salariés par la firme Kerillis à l'effet de troubler les réunions ou nos tentons ce combat difficile... l'affirmation de la paix... Cela, pour le résultat final (vous verrez...) de prononcer, en bien des endroits, vers la gauche des idées, des attitudes pas qui, sans ce secours inestimable, eussent pu hésiter vers la droite... Mais que vaudra cette « gauche », hélas ? N'anticipons point...

J'ai moins de goût, je n'ai même aucun goût, à la contradiction des communistes, qui, le plus souvent, d'ailleurs, n'en est pas une pour moi.

Et pourquoi en aurais-je le droit ?... Ce qui nous divise, c'est si peu, quand on considère ce qui, dans un avenir prochain et, même, dans le présent, nous unit. J'aime que les camarades qui m'ont entendu me résigner à cette contradiction inutile, me disent, à l'ordinaire : « C'est du temps perdu... Votre contradicteur a dit les mêmes choses que vous... mais en y ajoutant la « cathédrale moscovite »... Le plus souvent, l'affaire, qui me naît d'être chaud et propre à humilier en nous tous « le roseau

AUJOURD'HUI 19 Septembre

— Saint-Gustave. — Petit-Palais des Champs-Élysées : Salon international du livre d'art.

Rue Paul-Cézanne (168, rue du Faubourg-Saint-Honoré) : IX^e Salon des Tulleries.

— Musée du Jeu-de-Paume : L'art portugais depuis l'époque des grandes découvertes.

— Exposition du Diamant : Chez Mauboussin, 3, rue de Choiseul, (2^e étage).

LE TEMPS QU'IL FERA Probabilités pour la journée. — Région parisienne : Vent faible variable secteur nord-est dominant, ciel nuageux avec belles éclaircies.

Température stationnaire. Les maisons neuves sont nombreuses à Paris et, dans les maisons neuves, les appartements à louer sont nombreux.

Si on s'amuse à en visiter quelques-uns, on fait inévitablement deux observations. La première concerne les salles de bain ; la seconde, les cuisines.

Les architectes font de plus en plus grandes les salles de bain pendant qu'ils font de plus en plus petites les cuisines.

En agissant ainsi, à quelle idée obéissent-ils ? Est-ce que, dans leur pensée, on organiserait des réceptions dans les salles de bain, cependant que les gens, par économie, auraient de moins en moins de domestiques à la cuisine ?

Il y a là un mystère angoissant. Deux années pluvieuses en suivant, cela semble trop. Et, naturellement, les pessimistes nous parlent d'un commencement de longue sécheresse.

Après deux étés pluvieux et froids, pourquoi n'en aurions-nous pas sept ou huit autres ? Oui, pourquoi ? Quoiqu'il en soit, tout le monde souhaite un été chaud.

Les aurores nous bienôt. Et quand ? Certains météorologues croient au retour séculaire de certaines années où de certaines saisons remarquables par leur température ou leur pluviosité. D'autre part, les coïncidences observées entre les variations des phénomènes solaires et les variations anormales de la température, entre ces deux ordres de phénomènes, les saisons chaudes étant plus nombreuses aux époques des maxima de taches solaires et les saisons froides plus nombreuses aux époques des minima de taches.

La durée moyenne de la période solaire est de onze ans, on voit qu'un siècle compte neuf périodes solaires, et si les phénomènes du soleil exercent une action sur la température, on doit trouver, d'un siècle à l'autre, les mêmes températures correspondantes à la même phase d'une période solaire. Nous avons eu des étés chauds en 1928 et 1929. Nous aurions chance d'en avoir un chaud en 1937 ou 1938.

Qui vivra verra. C'est là la suite du Congrès international de météorologie tenu à Rome en 1879 que fut décidée l'organisation météorologique internationale qui aboutit, en 1882-1883, à la première « année polaire ».

Les participants ne se disputaient pas la conquête des pôles mais accomplissaient des recherches dont les savants attestent l'importance. Nous allons avoir une deuxième année polaire au cours de laquelle dans diverses stations polaires de l'hémisphère nord, des missions observeront simultanément tous les phénomènes de géographie physique, de magnétisme terrestre, de physique planétaire, de météorologie. Un plan d'ensemble et fort détaillé est défini à l'avance. Les savants pensent que grâce au progrès accompli dans la fabrication des instruments scientifiques et à la valeur des observations de vingt-cinq Etats, on obtiendra des résultats incommensurables.

Le résultat utilitaire, le plus simple, le mieux accueilli serait une série d'années moins pluvieuses. Mais nos savants ont des ambitions plus hautes.

Les calendriers de 1932 sont imprimés, rangés en tas et attendent l'heure de la distribution. A ce propos, chaque journal consacre un petit article aux calendriers, jadis si populaires quand ils contenaient tant de précieuses recettes, en dehors des prédictions du temps.

Jadis les Egyptiens divisaient l'année en 12 mois de trente jours, avec cinq jours supplémentaires. Jules César adopta ce calendrier, mais il répartit les cinq jours supplémentaires dans toute l'année, en ajoutant un jour tous les deux mois et en enlevant un jour à février.

L'empereur Auguste remania ce calendrier.

Le romancier espagnol José Zola, vient de mourir à Madrid, le 15 août, en 1853. Il fut, en 1874, émigré en France, après avoir participé au mouvement révolutionnaire.

« La Semaine du Livre ». M. Mario Roustan, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, a reçu M. Georges J.-B. Baillière, qui est venu à l'occasion de l'organisation de la « Semaine du Livre en 1932 ». Les grandes lignes de cette manifestation ont été provisoirement arrêtées.

Une correspondance historique. M. Eugène Tassinari, ainsi que Mme Emile Zola lui en a permis, vient de déposer à la Bibliothèque Nationale la volumineuse correspondance reçue par ses contemporains par Emile Zola depuis les années de ses débuts jusqu'à sa mort.

Cette correspondance s'étend de 1865 à 1902. Un total de 4.666 lettres y figurent, écrites par 376 correspondants.

L'ensemble apporte une contribution inestimable à l'histoire du XIX^e siècle. Parmi les correspondants de Zola s'inscrivent les noms des plus grands de son époque : des hommes politiques, depuis Garibaldi, Naquet, Ranc, Jules Simon, Lockroy, Raymond Poincaré, Jaurès, Clemenceau, jusqu'aux noms plus contemporains de Léon Blum ou d'Anatole de Monzie.

De grands artistes : de Jules Breton à Eugène Carrière, en passant par Claude Monet, Rodin, Pissarro, etc. Des gens de théâtre : Antoine, Albin Koenig, Dumas fils, Coquelin cadet, Victorien Sardou, Labiche, Paul Hervieu, Lugné-Poe, Sarcey, Marie Laurencin, Lucien Guitry, Génier, Sarah Bernhardt, etc.

Des écrivains, tels que : Vacquerie, Edmond About, Barbey d'Aurevilly, Michelet, Victor Hugo, Sainte-Beuve, pour des écrivains plus récents, comme Goncourt, Pierre Loti, Paul Verlaine, Claude Cladel, Stéphane Mallarmé, François Coppée, Ernest Lavisse, Ernest Legouve, Octave Mirbeau, Lucien Davesne, Georges Leconte, Marcel Prevert, etc.

D'illustres littérateurs étrangers : George Sand, George Moore, Strindberg, Björn Westergaard, Tourgueniev, Blasco Ibañez, etc.

Le bulletin de la « Société des Amis de Zola » publie, cette semaine, de nombreuses lettres, extraites de cette correspondance, et qui sont du plus haut intérêt.

LES VOLONTAIRES.

Au Congrès de la C. G. T.

Les minoritaires se sont ralliés à une motion d'unanimité

Une détente s'est produite, hier matin, au 2^e congrès de la C. G. T., dans la 21^e séance. M. Delmas, rapporteur au nom de la commission de l'unité, donna lecture de la résolution adoptée par l'unité ne pourrait s'accomplir qu'au sein de la C. G. T. selon la thèse du bureau confédéral.

« Le congrès recommande instamment aux syndicats, aux unions départementales et aux fédérations nationales d'adhérer au mouvement d'unité plus de volonté encore à créer une atmosphère d'apaisement et de réconciliation. »

« Il leur demande de ne poser aucune condition à la rentrée dans le sein de la Confédération générale du travail, pourvu qu'elle ne soit pas un acte de pure défection. »

« Le congrès affirme à nouveau sa volonté de reconstruire l'unité syndicale ouvrière. »

« Il considère que l'union de toutes les forces syndicales est plus urgente que jamais au moment où le régime qui pèse sur le travail démontre son impuissance à remédier à la situation économique dans laquelle nous nous réalisons qu'au sein de la C. G. T. »

« Le congrès fait appel à tous ceux qui déplorent la scission et qui souhaitent la réconciliation et avec plus de chance d'aboutir, l'œuvre de défense et d'émancipation de la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'unité syndicale est le seul moyen de défendre et d'émanciper la classe ouvrière. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

« Je n'us, en guise de réponse à Beaugrand, qu'à préciser... Je me tiens, à cause de cela, pour son obligé. »

Ce qui se passe à l'Hôtel de Ville

Pour le public qui revient de l'Exposition

La S. T. C. R. P. laissait la porte ouverte à ceux qui, au lieu de venir voir l'Exposition, viennent de l'Exposition.

« Le téléphone régional » M. Paul Fleuret n'a pu, même en plusieurs heures, réaliser l'intervention de service des réclamations, obtenir un numéro demandé par l'intermédiaire du régional. D'autre part, on se plaint beaucoup de la situation au quartier. Il a demandé au préfet de la Seine d'intervenir auprès du gouvernement pour obtenir, notamment, une augmentation du nombre des lignes.

« Les méthodes de nos sapeurs-pompiers » M. Besson, demande au préfet de police que les méthodes de lutte contre l'asphyxie mises au point par les sapeurs-pompiers de Paris, soient largement vulgarisées. M. Simon.

« Une centenaire de sans républicain » Bordeaux, 18 septembre. — Mme Dujardin, née Lavandou, demeurant à Caspary (Lot-et-Garonne), atteindra demain sa centième année. Son père, ancien républicain, avait été arrêté, lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. La centenaire est en parfaite santé.

« Les suites d'une rixe au Quartier Latin » Mora et Barero sont deux jeunes étudiants colombiens qui habitent Bruxelles. Ils vinrent à Paris le 13 août dernier pour visiter l'Exposition Coloniale. Mais ils s'agitèrent les bars et les cafés du Quartier Latin, et furent arrêtés par la police. Ils furent relâchés, mais ils furent poursuivis par la police. Ils furent relâchés, mais ils furent poursuivis par la police.

« La libération de M. Oustric reste prochaine » Des bruits couraient hier, dans les couloirs du Palais, d'après lesquels M. Oustric, ancien député, serait libéré. Les bruits couraient hier, dans les couloirs du Palais, d'après lesquels M. Oustric, ancien député, serait libéré.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

« Les passages à niveau meurtriers » Villeneuve-sur-Lot, 18 septembre. — Deux propriétaires de Montagnac-Lauroux, MM. Fournelle et Fils, se rendaient à Fumel en voiture hippomobile. Le passage à niveau de Tesquet était fermé. Effrayé par le train de voyageurs qui passait à cette époque, le propriétaire de la voiture fut projeté sous le train.

Le rendement des impôts

Les recouvrements opérés pendant le mois d'août dernier au titre du budget général se sont élevés à la somme de 2.272.422.900 francs.

« A la présidence du Conseil » M. Pierre Laval, président du Conseil, a reçu, hier matin, un groupe d'industriels et d'agriculteurs de la Moselle, qui a été présenté par M. Nicolas Krugger, instituteur. A cette réception assistaient MM. Frey, sous-secrétaire d'Etat au commerce, député du Bas-Rhin, et Valot, directeur général des services d'Alsace et de Lorraine.

« Un crime ? » Rochefort, 18 septembre. — Le Parquet a ouvert une enquête sur le mort de Mme Lavergne, de Rochefort, qui a été récemment trouvée la gorge tranchée, près de la maison qu'elle habitait à Lezay et où elle demeurait depuis quatre mois.

« Un incendie détruit une usine près de Douai » Douai, 18 septembre. — Un incendie a détruit, cette nuit, une usine de séchage de grains à Fines-Basses. Malgré les secours apportés par la population et les pompiers de Douai, on n'a pu préserver, par suite de manque d'eau, que les locaux d'habitation et les bureaux. De grosses quantités de grains de blé et de betteraves ont été la proie des flammes.

« Le passage du prince de Galles à Paris » Ainsi que nous l'avions annoncé, le prince de Galles est arrivé